

BULLETIN
ÉDITÉ ET IMPRIMÉ
PAR LA MAIRIE
DE MONTEYNARD
RUE DES BLAIS
38770 MONTEYNARD
TÉL. 04 76 30 63 43
mairie.monteynard@free.fr

La Gazette de Monteynard

Dates à retenir

17 octobre

Ramassage des
encombrants

11 novembre

Commémoration
de l'armistice

17 novembre

Dégustation
de beaujolais

Dans ce numéro :

- Délibérations et travaux
- Urbanisme
- Infos diverses
- Etat Civil
- Les petites annonces
- Spécial Ecole

N° 72 - Trimestriel
Juillet - août
septembre 2011

Délibérations et travaux

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (S.D.C.I.)

Rappel : la Commune (comme 9 autres du canton) n'adhère pas à la Communauté de communes de La Mure et la Préfecture souhaite accélérer une adhésion collective pour la mise en place du Schéma Départemental de Coopération Intercommunal qui consiste à regrouper plusieurs communautés de communes par secteur géographique.

Le Conseil Municipal dispose d'un délai de 3 mois qui court depuis le 11 mai dernier pour donner son avis sur le projet de S.D.C.I. local.

Le Conseil Municipal, en parfaite concertation avec les 9 autres communes non communautaires, donne un avis favorable sur le périmètre de la communauté de communes unifiée qui comprend la Com-Com de la Mure, la Com-Com de Corps, la Com-Com de Valbonnais, les 10 communes non adhérentes et Laffrey mais rejette les prescriptions qui confèrent à la Com-Com unifiée les compétences pour l'eau et l'assainissement.

Un délai de report d'adoption de ce S.D.C.I. est demandé auprès du Préfet.

A suivre

Travaux de restauration extérieure de l'Eglise

Rappel : après les travaux de sécurisation du clocher, le Conseil Municipal a décidé d'inscrire au budget 2011 une seconde tranche de travaux pour la réfection des façades et des toitures Est et Ouest pour un montant honoraires compris de 179.500 € (subventionnés à 55 % du montant H.T.).

L'appel d'offres a eu lieu pour engager ces travaux et le maître-d'œuvre a inclus dans la consultation, par souci d'économie, la 3^{ème} et dernière tranche (toiture de la Nef et du transept côté Sud et façades de la Nef

Nord et Sud) qui peut être réalisée sur l'exercice 2012.

Le montant de cette ultime tranche s'élève à 135.908 € H.T. et permet outre de sauvegarder cet édifice culturel, de sécuriser les maisons voisines et les utilisateurs de l'Eglise.

Le Conseil Municipal décide de solliciter l'octroi de subventions de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (20 %) et du Conseil Général (30 %)

Le Maire informe le Conseil Municipal que le sénateur Bernard Saugey a répondu favorablement à notre appel en obtenant des fonds parlementaires une subvention de 10.000 € pour les travaux 2011.

Création des réseaux de raccordement à la station d'épuration

La station étant opérationnelle, le Conseil Municipal doit désormais engager les travaux de création de réseaux permettant le raccordement des hameaux de la Ville, du Buy, des Jeannots, du centre des Blais et des Liorats.

Le Conseil Municipal accepte de confier la mission d'établissement de l'avant-projet au cabinet Nicot afin de déposer au plus tôt les demandes de subventions auprès du Conseil Général (25 % pour le transit, 20 % pour la collecte) et de l'Agence de l'Eau (30 % pour le transit, rien pour la collecte).

Nous rappelons que les habitations concernées par le réseau de raccordement créé pour une partie du hameau des Blais disposent d'un délai de 2 ans qui court depuis le 1er mars dernier pour procéder au raccordement.

La bonne exécution des travaux devra être constatée avant la fermeture des tranchées.

Pour toute précision, s'adresser en Mairie.



Urbanisme

Certificats d'urbanisme

- Délivrance d'un certificat d'urbanisme opérationnel à Square Habitat domicilié à La Mure (38) pour des terrains situés impasse du Château aux Liorats.
- Délivrance d'un certificat d'urbanisme opérationnel à M. Carmona François pour un terrain situé chemin des Liorats.

Permis de construire

- Avis favorable à M. Navarro Benoît pour la construction d'une maison d'habitation chemin des Sources.

Déclarations Préalables (DP)

- Avis favorable à M. Rodriguez Serge, domicilié rue des Blais, pour la construction d'un abri à bois
- Avis favorable à M. Hernandez Fabien, domicilié chemin des Jeannots, pour la construction d'un abri de jardin
- Avis favorable à M. Morel Mickaël, domicilié Chemin des Jeannots, pour la mise en place d'un abri de jardin.
- Avis favorable à M. Seurre Jean-Claude, domicilié chemin de la Côte du Crozet pour la pose de velux et d'une marquise .
- Avis favorable à M. Girard Eric, domicilié chemin de la Côte du Crozet, pour la construction d'une véranda.
- Avis favorable à M. Jacquot Mathieu, domicilié chemin des Neys à la Côte du Crozet, pour la construction d'un sas d'entrée.

Pour les objets lourds à déplacer, s'inscrire en Mairie jusqu'au 14 octobre 2009 à 17 h.

Nous demandons également à chacun de ne déposer les objets destinés au ramassage que la veille à partir de 17 h pour éviter les passages de particuliers qui trient les dépôts de façon anarchique.



Commémoration du 11 novembre

La population est cordialement invitée à la commémoration.

Rendez-vous à 11 h au cimetière.



Beaujolois nouveau 2011

La municipalité invite la population à partager le verre de l'amitié à l'occasion du beaujolois nouveau .

Réservez d'ores et déjà votre soirée du jeudi 17 novembre mais pensez à vous inscrire en mairie pour des questions d'organisation



Recensement militaire

Nous rappelons que les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser le mois ou le trimestre qui suit leur 16^{ème} anniversaire.

Se présenter en Mairie muni(e) du livret de famille.

Le Petit Train de La Mure

La Maison du Tourisme de La Motte-d'Aveillans (avec l'aide de la Mairie de La Motte) a créé le comité de soutien du Petit Train afin de sensibiliser tout le territoire et les administrations et instances compétentes sur les retombées touristiques et économiques du train.

Monteynard a rejoint ce large comité et a participé à l'action urgente de nettoyer les voies ferrées envahies par la végétation en mettant à disposition le personnel technique communal.

Un concert au profit du comité de soutien a eu lieu le 13 août dernier et la prochaine action, une soirée choucroute, aura lieu le 8 octobre 2011 à Pierre-Châtel.

Renseignements et/ou réservations : 06.75.43.73.81.



Infos diverses

Fête du village

Un grand merci aux 3 associations organisatrices, le Sou des Ecoles, la Gym et la Chasse qui ont partagé la recette et perçu 460 € chacune.

La fête du village du 9 juillet dernier a été un succès malgré un vol de boisson estimé à 560 €.

Les organisateurs et la Municipalité ont porté plainte.

Ramassage des encombrants

Il aura lieu **le lundi 17 octobre 2011**.

Pensez à déposer au lieu habituel de ramassage des poubelles ce dont vous souhaitez vous débarrasser et qui n'est pas collecté.



Salle polyvalente

La salle polyvalente, mise à disposition à titre gracieux, pour les activités sportives et/ou scolaires, est louée le week-end aux conditions indiquées dans le tableau ci-dessous.

Pour chaque location, un contrat est signé et une caution de 300 € déposée à la signature de l'état des lieux en présence de l'agent communal.

	TARIFS		
	Habitants de Monteynard (1)	Extérieurs à Monteynard	Associations Communales (2)
1 salle (du lundi au jeudi)	60 €		
1 salle le week-end	100 €		
2 salles le week-end	150 €		
Vaisselle	40 €		
1 salle le week-end		300 €	
2 salles le week-end		400 €	
Vaisselle		70 €	
			80 € 1 location gratuite par an sauf pour la Saint-Sylvestre

(1) Tarif préférentiel valable pour **une location par année civile**
(2) Foyer pour Tous de La Motte et U.S. Valmontoise (foot) comprises

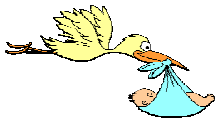
Etat civil



- Vds Kia Sportage 2 l turbo diesel, Année 2002, très bon état, contrôle technique OK,
Prix : 5.500 € à déb. Tél. 06.18.95.03.95
- A louer maison de village à La ville, 3 pièces + cuisine (70 m²) , loyer : 580 €.
Tél. : 04.76.21.34.80

Mariages

Vincent MARILLER et Amandine SOZET le 30/07/2011
David JACQUET et Isabelle PILUDU le 27/08/2011



Naissances

- **Maëly**, Viviane, Alice **LEMAIRE- - VILAIN** née le 9 juillet 2011 à La Tronche
- **Sacha**, Pierre, Louis **JACQUOT** né le 12 juillet 2011 à Grenoble
- **Lola**, Marie, Maryline **LAIGLE** née le 11 août 2011 à La Tronche
- **Charly**, Gilles, Roland **FAVIER**, né le 12 août 2011 à Saint-Martin-d'Hères

Bienvenue

À la famille Laigle nouvellement installée rue des Blais.



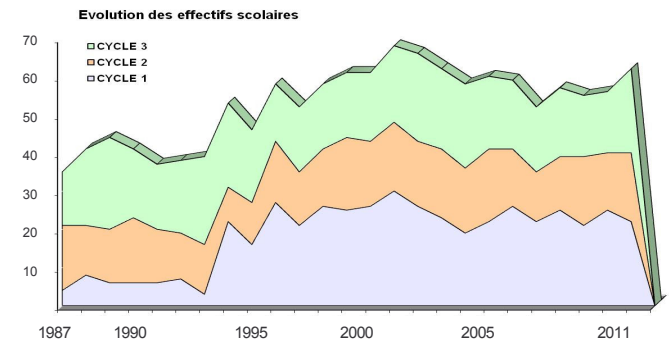
Spécial Ecole

Bilan de rentrée	Enseignant	Classes	Nombre d'élèves	Total
Maternelles	Mme Pachoud	Petite section	10	22
	Mme Fernandez (ATSEM)	Moyenne section	6	
		Grande section	6	
Cycle 2	M. Gagliardini (Directeur)	Grande section	5	18
		CP	9	
		CE1	4	
Cycle 3	Mmes Porciero et Berthon	CE2	11	22
		CM1	6	
		CM2	5	
Total effectif				62

EVOLUTION DES EFFECTIFS

A noter

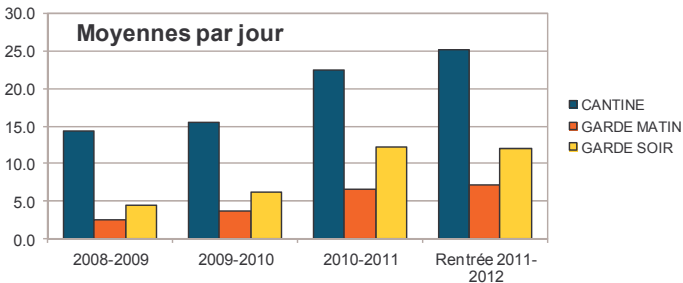
- 1994 : création de la classe maternelle
- 2002 : les enfants extérieurs à la commune ne sont plus admis pour des raisons de sureffectif



EVOLUTION CANTINE, GARDERIE

Cantine (Mmes Turc et Choulet)
Garderies (Mmes Fernandez et Turc)

Les tarifs proposés en fonction du QF et du nombre d'enfants de la famille sont inchangés depuis 2008 malgré les augmentations des charges.
Exemples :
Tarif maximum cantine + garderies 6,80 € / jour pour 1 enfant
Tarif minimum cantine + garderies 3,80 € / jour pour 1 enfant



	CANTINE		GARDE MATIN		GARDE SOIR	
Moyennes	Repas/jour	Evolution	Nombre/jour	Evolution	Nombre/jour	Evolution
2008-2009	14.3		2.4		4.4	
2009-2010	15.5	8%	3.7	53%	6.2	43%
2010-2011	22.5	46%	6.6	78%	12.2	95%
Rentrée 2011-2012	25.1	11%	7.3	10%	12.1	-1%

Activités musicales et sportives

Angéline Mere intervient tous les jeudi matins en musique pour les 3 classes,
Vincent Melmoux dispense les cours de gymnastique tous les mardis matin pour les enfants de la Grande Section au CM2 et accompagne les 10 séances de piscine qui auront lieu du 8 novembre au 24 janvier, activités financées en intégralité par la Commune.

Le transport scolaire (Mme Sommacal)

36 enfants transportés au tarif inchangé depuis 2002 de 31 € par enfant, 46 € pour 2 enfants, gratuité à partir du 3^{ème}.
Transport des élèves du lycée de Vizille et collège de Jarrie pour le retour du soir.